

"Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité."

VOL. I. CHICOUTIMI, 3 MARS, 1898 NO 7

LA DEFENSE

ULDERIC TREMBLAY, Directeur-proprietaire.

ABONNEMENT Un an \$1.00 Six mois 0.50 Strictement payable d'avance.

ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion. Insertions subséquentes, 5 centins la ligne.

Avis de naissances, mariages, et décès gratuits pour les abonnés.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutées dans les derniers goûts, à très bas prix.

Toute communications doivent être adressées à LA DEFENSE, CHICOUTIMI, P. Q.

JEUDI, 3 MARS, 1898.

DEUX PERILS

Outre l'hérésie libérale, deux périls menacent la nationalité canadienne française dans ce qu'elle a de plus cher : l'intégrité de sa foi.

La Défense a déjà eu à s'occuper du premier de ces périls, à propos des articles contradictoires publiés par le Tablet, de Londres, sur la question scolaire.

Ces articles révèlent une conspiration de l'opinion catholique en Angleterre contre l'influence française et catholique dans la province de Québec.

C'est un fait maintenant acquis à l'histoire que nos coreligionnaires anglais nous voulons parler des Anglais d'Angleterre — ne nous sont pas sympathiques.

Ils sont animés à notre endroit d'une sorte d'hostilité qui les fait s'efforcer volontiers aux pires ennemis de leur foi, plutôt que de prêter le concours de leur influence à un mouvement destiné à appuyer les revendications de l'Église, pour peu que ce mouvement contribue à affermir l'influence française.

Nous avons eu la preuve de ce fait dans l'attitude prise sur la question scolaire du Manitoba par le Tablet, organe important des catholiques d'Angleterre qui n'a cessé de se faire le porte-voix des détracteurs de nos évêques depuis que M. Fitzpatrick a traversé les mers pour gagner le journal anglais à sa cause.

Il y a trop longtemps que cela dure, dit ce propos le Courrier du Canada. Nous protestons et nous nous plaignons du "Tablet," au "Tablet".

Il n'a pas le droit de maltraiter ainsi les affaires catholiques canadiennes. Et sa faute est d'autant plus grande, que sa situation est plus considérable.

Grand organe catholique de publicité en Angleterre, publié sous le patronage indirect de Son Eminence le cardinal Vaughan, il est tenu à une prudence et à une discrétion spéciales.

C'est toujours une chose délicate, pour un journal, d'apprécier des événements et des hommes dont on est séparé par l'espace et les mers.

Mais quand il s'agit de questions religieuses, des intérêts d'une église dont on connaît mal la situation et les conditions particulières, la gravité de la matière rend la réserve plus impérative.

Lorsqu'il s'agit surtout de juger les évêques d'un pays lointain, d'apprécier des faits à propos desquels ils ont pris une action et adopté une attitude dans l'exercice de leur juridiction pastorale, de traiter une question qu'ils ont traitée eux-mêmes dans des lettres épiscopales, on ne devrait pas perdre de vue qu'il n'est, de qui et de quoi l'on parle, et au nom de qui l'on semble parler.

On devrait se rappeler que, si l'on doit l'obéissance à l'évêque sous la houlette de qui l'on vit, on doit le respect aux évêques des églises sœurs, et que c'est peu respecter des évêques que de fournir des armes à ceux qui les dénigrent.

On devrait enfin songer à ce que nous appellerons la solidarité épiscopale, et ne pas oublier que, lorsqu'on est attaché par tant de liens à un archevêque et à un cardinal de la sainte Église romaine, il ne sied pas de se constituer, dans trop d'occasions, le complice ou l'écho des détracteurs masqués d'évêques

et d'archevêques en communion avec cette même Église.

Nous reviendrons sur ce sujet, pour signaler ce deuxième péril dont nous parlions tantôt.

UN MOT DE LA FRANCE

On veut que je dise aux lecteurs de la Défense ce que sais de la France du moment. Ce ne serapas long. Voici :

La France est débarrassée par la deuxième fois de l'affaire Dreyfus. On sait sans doute ce que c'est que l'affaire Dreyfus ; cela, c'est du vieux. La France en sort donc encore une fois.

Mais Zola, son romancier favori, entre en prison. Il s'était mêlé à cette affaire vers la fin et lui avait fait une queue énorme et malpropre. On a coupé la queue et permis à Zola de l'emporter avec lui en prison. Les juifs, il est vrai, on voulu embaumer la chose en la couvrant de fleurs ; mais il ne semble pas qu'ils aient fait merveille.

Le cabinet Méline a eu toutes les peines du monde à traverser sain et sauf l'agitation intense provoquée par cette affaire Dreyfus-Zola, et entretenue soigneusement par les socialistes et les radicaux.

Le voilà maintenant à peu près à l'abri d'un danger immédiat, du moins de ce côté, et il semble évident que tous les hommes d'ordre vont désormais se grouper autour de lui.

L'heure du socialisme n'est pas encore arrivée, selon toute apparence, et Jaurès ne fera probablement toute sa vie que des discours d'opposition. Qu'il les fasse aussi beaux que possible et noie sa peine dans les flots de la plus inutile éloquence : c'est tout ce que nous lui souhaitons s'il veut rester socialiste.

S'il veut se convertir, et reprendre la vieille et douce chanson qui berça sans doute son enfance, alors c'est différent : nous lui souhaitons tous les bonheurs, et même celui de gouverner.

Oh ! mais, à propos, si vous ne le savez déjà, je vous apprendrais bonheur qu'un des plus grands poètes de France, François Coppée, vient de se convertir. Je dis vient : cela fait déjà quelques mois ; mais nous avons attendu quelque temps les preuves de la solidité de cette conversion. Elles sont maintenant aussi évidentes que possible, et nous pouvons sans crainte laisser éclater notre joie.

François Coppée, mis en présence de la mort par une grave et douloureuse maladie, a voulu étudier ce mystère de l'évangile à la main, et le livre divin lui a ouvert les horizons infinis de la vie éternelle. Il a senti la foi de son enfance rentrer dans son âme ; il s'est remis à prier ; il a pleuré les douces larmes du repentir.

Avec cela, la santé est revenue, et le voilà maintenant la plume et la main, disant chaque jour sa foi et son bonheur, à sa patrie terrestre qu'il aime plus que jamais. Cette conversion est sans doute une grâce extraordinaire que Dieu envoie à la France en ces jours mauvais. Espérons que celle-ci en profitera.

Encore un mot d'espérance. L'organisation catholique française en vue des prochaines élections générales est aussi parfaite que possible. Le Vatican lui-même s'en mêle activement, et l'on peut prédire sans crainte que les catholiques auront plus d'influence dans la chambre future que dans celle dont le mandat va bientôt expirer.

LIVIO.

Les traditions de la famille

C'est une pieuse et humble coutume, dans nos bonnes familles canadiennes-françaises, de transmettre de génération en génération, avec les noms des parents

décédés, quelques-uns des traits les plus notables de leur vie. Cela constitue les traditions de famille, pour lesquelles un véritable culte existe à nos foyers.

Cette noble coutume est excellente : c'est ainsi que se conservent certaines pages parmi les plus suaves de notre histoire ; c'est ainsi que les fils apprennent à rester dignes des aïeux.

Autrefois, ces communications ne se faisaient, des pères aux fils, des mères aux filles, que de bouche en bouche ; fatalement, certains détails parmi les plus importants, arrivaient à se perdre.

Aujourd'hui qu'il n'existe presque pas de nos familles où quelqu'un ne sache lire et écrire, un bon nombre songent à confier au papier plus fidèle cette histoire résumée de leurs familles, ce trésor des traditions. Le Congrès Catholique de Québec, en 1880, approuvait fortement cette idée, en disant : "Que tous les catholiques soient invités à se procurer et à tenir des livres de famille."

Pour répondre à ce vœu du Congrès Catholique et à ces dispositions dans bien des familles, un philanthrope-amateur de Montréal, M. Jos Cadieux a imaginé de préparer d'avance un cahier-résumé fort bien fait, qu'il appelle : Livre Généalogique de la famille.

Il ne faut point s'y méprendre : il ne s'agit aucunement d'un dictionnaire généalogique comme celui de Monsignor Tanguay ; l'ouvrage de M. Cadieux est un livre-blanc ou registre, dans lequel l'auteur nous a soigneusement indiqué d'avance la place où mettre les notes de naissances, mariages, décès, etc., des familles présentes, de celles des ancêtres jusqu'à cinq générations en arrière, et de celles des descendants, avec portraits, autographes, notices, biographies, etc. : de façon à former un ensemble homogène et captivant.

Ce livre-cahier est illustré d'une dizaine de gravures, superbes et délicates comme on en rencontre rarement, se rapportant à des sujets religieux qui concernent la vie de famille. Il contient de plus tous les renseignements nécessaires sur la manière de l'utiliser. Il formera, une fois bien rempli par le plus grand nombre de nos familles chrétiennes et canadiennes-françaises, qui ne manqueraient point de se le procurer, pour léguer à leurs descendants un souvenir si précieux, il formera, disons-nous, un complément magnifique au dictionnaire généalogique Tanguay, lequel s'arrête dans ses recherches vers 1800, comme on le sait. Il sera facile aux familles de remonter à cette date, trois ou quatre générations en arrière à peu près, et de rattacher ainsi leur lignée aux derniers de leurs aïeux dont Tanguay fasse mention. La race canadienne-française aurait ainsi son histoire complète, depuis la fondation de la colonie par la France.

Voilà pourquoi nous avons tenu à bien faire connaître aux lecteurs de la Défense la patriotique entreprise de M. Cadieux et à en signaler toute l'importance, pour recommander à nos compatriotes d'y donner leur concours le plus entier.

Le Livre Généalogique de la Famille, appelé à tenir bientôt une place d'honneur à chaque foyer canadien-français, est d'un coût peu élevé. (*) Il constitue un charmant et pratique cadeau à faire à l'occasion d'un mariage, d'un baptême ou de tout autre événement marquant de la vie de famille.

Il ne s'agit pas ici d'une banale entreprise de librairie, mais d'une heureuse tentative pour donner un cachet définitif, un caractère officiel à ce dépôt précieux des traditions de familles. Voilà pourquoi nous estimons qu'elle mérite la faveur et les sympathies de tous les vrais patriotes.

JULES SAINT-ELME.

(*) On peut se procurer ce "Livre Généalogique de la famille" à \$1.00, \$1.50, \$2.00 ou \$2.50 l'exemplaire, selon qu'on désire une reliure plus ou moins riche (No 1, 2, 3, 4) — ajouter 10c si l'on veut recevoir par la poste — en s'adressant à M. Jos Cadieux, 97, rue St-Jacques (ch. 66), Montréal.

ENCORE !

On en trouvera donc toujours, des gaffes, dans le dernier numéro du Proletaire !

Non content d'avoir exalté son ami le crapuleux Zola, le grand journal populairte vient encore présenter à ses

lecteurs, en lui offrant ses compliments et ses souhaits, la Patrie de Montréal.

Il faut manquer absolument de tact et de cœur, ou être terriblement effronté, pour venir, dans les circonstances que tout le monde connaît, et à Chicoutimi, féliciter de sa longue mais néfaste carrière, la gazette à Beaugrand-Tarte.

Si le sentiment des convenances vous manque à ce point taisez-vous donc !

Chronique de St-Méthode

L'article que la Défense publiait dans son No du 17 courant intitulé "Dignité du Travail des champs", si goûté et qui rendait si bien justice au mérite du cultivateur me, fait espérer que vous voudrez bien M. le Directeur donner hospitalité dans les colonnes de votre journal à la voix d'un fils de colon.

Que peut avoir d'intéressant pareille voix ? Peu de chose pour vos lecteurs. Ici nous n'avons rien qui puisse flatter l'esprit, ou enthousiasmer. Ni grands édifices, ni manufactures, ni électricité à St-Méthode. Il n'y a qu'un théâtre toujours le même, où tous les habitants de l'endroit sont acteurs. C'est un grand théâtre, bien plus grand que ceux des villes. La salle des représentations, immense, est la campagne vaste et libre, traversée par une limpide rivière ; les murs sont des forêts qui bordent de superbes champs, et la voûte c'est le firmament.

Dans ce théâtre, on ne joue pas seulement des drames qui remémorent des scènes passées, ou encore de simples "idéals" ; on y représente des scènes actuelles, la réalité de ce qui se passe chaque jour ; mais chaque jour donne quelque acte nouveau qui souvent n'a encore jamais été joué. Enfin, le nœud de l'action consiste dans le développement d'une nouvelle colonie, et chacun prend son rôle fort au sérieux. La pièce, certes, renferme en elle-même de quoi intéresser plus d'un amateur. Que de peines et d'épreuves on y voit ! Que de courages s'y déploie ! Que de patience on y admire ! Et le tout a pour noble résultat la transformation de la forêt épaisse en un champ recouvert de riches moissons, de riches pâturages où surgissent des maisons, des granges, enfin des fermes complètes avec leurs annexes. A travers le tout serpentent les chemins où le lièvre timide peut encore à ses heures bondir en liberté. N'est-ce pas là un beau spectacle ?

La scène du mois présent subit en ce moment un entre-acte trop prolongé. Un proverbe dit : Après la tempête vient le beau temps ; mais, cette fois, maître proverbe se trompe certainement : Il faut dire aujourd'hui : Après la tempête, la tempête ; après la neige, la neige ; après le vent, le vent. Depuis trois jours, on en a tellement fort, à haut, de ce mauvais temps, que nous sommes enrichis de trois beaux pieds de neige neuve ; et la tempête continue toujours comme si c'était du nouveau. Nos chemins sont presque impassables. Voilà vraiment ce que je puis appeler un entre-acte ; car nos principaux acteurs, à cette saison de l'année, ce sont des charroyeurs de foin : avant la tempête on les voyait passer par dix, douze voitures à la fois, chargées de beau foin pressé, en route pour Roberval ou Mistassini, les deux principaux marchés pour nos produits agricoles. Il est vraiment étonnant de voir la quantité de foin qui se récolte à St-Méthode, une paroisse encore jeune. On me disait, l'autre jour, qu'il n'y avait qu'une demi-récolte de foin ; alors je me demande, quand je vois passer ces caravanes de charges de foin, ce que ce doit être quand la récolte est bonne. M. Onésime Painchaud à lui seul, va fournir près de 6000 bottes de foin à la maison, B.-A. Scott : ce n'est pas mal pour un mauvais année ! Ce foin vaut \$10.00 le cent bottes ; voilà donc \$6000.00 de recettes pour un de nos cultivateurs, sans compter l'avoine et les autres céréales qu'il a à vendre. Il faut remarquer que ces belles récoltes, prises sur les bords de la rivière Tioché, sont loin de couvrir toute l'étendue de terre colonisable ; il reste encore une quantité de belles terres à défricher à St-Méthode ; elles n'attendent que la hache bienfaitrice du colon pour produire, elles aussi, de belles et riches moissons qui enrichiraient leurs maîtres.

Ainsi, ami lecteur, vous êtes cordialement invité à venir au théâtre de St-Méthode : il y a encore bien des sièges vacants ; ça ne coûte rien pour entrer et les portes sont ouvertes à toute heure... et les rideaux ne sont jamais fermés : Une fois entré, on s'y amuse assez pour y rester. Venez.

XXX.

St-Méthode, 23 Février 1898.

LETTRE POLITIQUE

VII

Mon cher directeur,

Vous vous attendiez peut-être à ce que je vous parle du monumental "coup du Yukon," qu'on continue de discuter longuement à Ottawa, sans avoir encore réussi à le tirer bien au clair, ce dont on ne semble pas trop se soucier, du reste, d'un côté comme de l'autre, avant que ne soient faites les élections d'Ontario, sur lesquelles ce gigantesque "job" semble devoir avoir une immense répercussion.

Vous étiez peut-être sous l'impression que je vous parlerais aussi de ces élections d'Ontario, qui seront terminées quand vous publierez cette lettre, et dont vous pourrez vous-même annoncer à vos lecteurs le résultat. En attendant, et jusqu'au premier mars, l'issue en paraît fort douteuse, et l'enjeu est sérieux, puisque le sort du "coup du Yukon" y sera probablement scellé et que, selon que les libéraux ou les conservateurs d'Ontario vont triompher, mardi prochain, l'orientation de la politique fédérale pourrait bien être notablement modifiée, sans compter les réformes provinciales qui s'ensuivront et dans lesquelles l'imposante minorité de nos coreligionnaires de la province-secr pourrait bien être gagnante ou perdante.

Néanmoins, je remets après l'événement les réflexions qu'il pourra inspirer. Et, avec votre assentiment, je compléterai plutôt, aujourd'hui, jusqu'à date, les dissertations que je faisais, la semaine dernière, sur le mouvement d'opinion qu'a provoqué la désormais fameuse interview Chapeau. Il paraît s'agir, de plus en plus, d'altérations profondes dans la composition de nos divers groupes politiques de la province de Québec. Or, la métamorphose qui va s'opérer, comme vous le disiez vous-même dans la Défense du 17 février, exige qu'on la suive et la contrôle de près, pour faire en sorte qu'elle ne soit qu'une évolution salutaire vers des mœurs politiques mieux définies, plus épurées ; et qu'elle ne dégénère point en une funeste révolution, où la vérité et le bon sens feraient naufrage.

C'est ma justification pour insister un peu, comme je fais, sur ce sujet, que je crois grave. Je poursuis donc la série des documents que j'étais en frais de rassembler pour mettre bien en lumière, et sous son vrai jour, le point important qui en est cause.

Le Courrier du Canada avait écrit, à la suite du manifeste Chapeau, la page suivante, citant de sarcasme, et qui mérite de rester, pour servir aux légitimes revendications de l'histoire :

"En bien, franchement, nous ne croyons pas que, dans cet exposé de faits, sir Charles Tupper joue le mauvais rôle aux yeux de la postérité. Voici un milliard de 74 ans, anglais et protestant, qui se jette dans une lutte formidable pour faire triompher la cause d'une minorité catholique et française ! Il demande au chef d'une province catholique et française l'appui de son éloquence et de son prestige incontestés pour enlever l'électorat dans un suprême effort et faire triompher la justice et le droit. Ce chef, il le refuse parce qu'il y a dans la lutte des difficultés et des hasards ; il le refuse parce que la victoire n'est pas certaine. Il reste sous sa tente, pendant que le vieux lutteur parcourt la Confédération, de l'Atlantique au Pacifique, se prodigue de toutes parts, accomplissant un travail de géant, et force à l'adhésion jusqu'à ses adversaires."

"Sans doute sir Adolphe n'était pas obligé de suivre ce glorieux exemple. Il avait trichement le droit de demeurer spectateur de la mêlée, sous les ombrages de Spencer-Wood, pendant que nous nous battions pour la justice. Mais l'en des gens avaient rêvé pour lui un rôle plus héroïque. Au printemps de 1896, l'existence des écoles catholiques au Manitoba était le grand enjeu de la bataille électorale, et cette cause était une cause sacrée. Pour la faire triompher bien des sacrifices ont été faits, bien des légitimes ressentiments, ont été oubliés, bien des griefs ont été mis de côté, bien des considérations personnelles ont été écartées. Arrière l'intérêt, les divisions, les souvenirs amers, les ambitions même légitimes, quand il s'agit de la foi et de la liberté d'un peuple !

"Nous étions de ceux qui espéraient que M. Chapeau serait ému par ces considérations, au mois de mai 1896. Si le dévouement l'eût emporté chez lui sur la prudence, il eût eu derrière lui tout le parti conservateur, comme dans les meilleurs jours de notre histoire politique. Tous, nous étions décidés à l'appuyer, à le suivre sur le champ de bataille, à nous rallier autour de lui et des autres ministres bas-canadiens, dans un élan désespéré vers la victoire.

"Il aurait été vaincu avec nous, sans doute, mais vaincu glorieusement, vaincu pour une cause sainte, et cette noble défaite lui aurait mis au front une auréole éternelle laquelle se serait inclinée l'histoire, et qui aurait été pour lui le gage des revanches futures.

"Sir Adolphe a préféré un autre rôle et un autre avenir. Nous l'avons regretté du fond du cœur, et nous savons que ce regret a été partagé par bien des patriotes sincères."

"Quant à sir Charles Tupper, il s'est acquis, en 1896, un titre impérissable à notre gratitude et à notre dévouement. Les conservateurs bas-canadiens seraient des misérables s'ils ne montraient pas la plus inébranlable loyauté à l'homme public qui, à moins aimé son repos que son devoir, et qui a bravé le fanatisme de ses propres partisans pour faire triompher notre cause. Nous aimons donc à le proclamer plus hautement que jamais en ce moment : sir Charles Tupper, dans la politique fédérale, est notre leader et notre chef."

A cette charge victorieuse, le Monde Canadien ne trouve pour réponse qu'une tentative de justification en alléguant que l'interview Chapeau n'a été qu'une réponse aux étonnements indignés, manifestés dans une entrevue précédente de sir Charles Tupper, "qu'aucun acte particulier de sir Adolphe, dit-il, n'avait provoqué..." (Et la lettre à M. Tarte, jetant l'injure gratuite à la face de sir Charles Tupper ?)

Et le journal officieux tout en protestant qu'il ne veut point "jeter du bois sec sur le brasier qu'on vient d'attiser avec tant de précipitation, au lieu d'y jeter l'eau froide que nous recommandons certaine direction et qu'exigent les précautions à prendre dans l'intérêt d'une cause commune et chère à tous", ajoute à sa piètre défense la provocation suivante, absolument injustifiée, celle-ci : "Le leader de l'opposition fédérale n'a-t-il pas cédé, comme déjà en une circonstance mémorable, à l'opinion de conseillers bien intentionnés, sans doute, mais incapables par tempérament et à cause des circonstances d'isolement où ils sont enfoncés, de donner un avis pratique sur l'orientation populaire en cette Province, sur la valeur respective des divers groupes du parti conservateur bas-canadien."

Sir Charles Tupper semble s'être laissé emporter par une impétuosité qui l'a conduit trop loin dans le cas du Yukon, comme à l'égard de sir Adolphe.

Sir Charles Tupper est sorti avec les honneurs de la guerre du guet apens où l'on s'était efforcé de l'attirer, dans ce "coup du Yukon" ; ce nouveau coup le laissera tout aussi indemne. Quant aux prétendus conseillers visés, et très vraisemblablement innocents de ce qu'on leur impute, ils ne s'en porteront sûrement pas plus mal.

On affecte d'organiser tout ce remu-ménage dans l'intérêt de la grande cause constitutionnelle de la minorité manitoibaine opprimée. M. Chapeau, qui passe communément pour l'auteur anonyme des "Lettres d'un ancien député à ses anciens électeurs", que publie le Monde Canadien, fait sonner haut la note de la constitution nationale à faire respecter coûte que coûte. Mais pourquoi donc de si belles occasions d'accomplir ce grand œuvre ont-elles été si finement perdues par ceux-là même qui affectent aujourd'hui d'en priser si hautement l'importance, se demande-t-on, révérez ?

Heureusement, la question de la justice à rendre à la minorité Manitoba opprimée semble avoir fait et devoir faire beaucoup plus de progrès, depuis que s'est fait entendre aux Canadiens la grande voix pacificatrice de Léon XIII, qu'elle n'en fera jamais, probablement, par l'intervention, tardive autant qu'officielle, de ces zélés contempteurs. On annonce, en effet, que M. Laurier, depuis que le Pape a parlé, s'est remis à l'œuvre pour rendre à ses compatriotes de Manitoba une somme plus complète de liberté, admettant enfin, sur les représentations de Saint-Père, que ses prétentions étaient vaines et fallacieuses lorsqu'il affirmait leur avoir déjà donné tout ce qu'ils pouvaient désirer.

Ainsi que j'ai eu occasion de vous l'écrire, et comme vous l'avez dû vous mentionner de nouveau vous-même dans la Défense d'il y a quinze jours, M. Laurier paraît devoir déferer aux recommandations du Père commun des partisans catholiques.

M. McDougall, député conservateur du Cap Breton, ayant demandé officiellement si le gouvernement, ou même le seul ministre des travaux publics avait eu connaissance d'une telle réponse de Rome, ou lui a cyniquement répondu que non...

Combien différente eût été l'attitude de ces gens-là, si Rome eût jugé dans leur sens : on en a une juste idée par l'affectation morbide que mettait M. Tarte, l'an dernier, à proclamer, en présence de la députation protestante, que lui-même, son disciple M. Laurier et ses autres collègues catholiques en appelaient officiellement à Rome contre de prétendues exactions des évêques de leur Église... Quand on a l'âme assez vilaine pour perpétrer

Premier Ministre fédéral. La rumeur s'accrédite que le ministre manitoibain obtiendra un gros subside fédéral, pour son chemin de fer de Winnipeg à Fort Williams... et que les catholiques se verront accorder, en retour, les persécuteurs prenant l'air de gens qui se laissent faire une douce violence, se verront accorder, dis-je, quelques bribes de leurs droits scolaires spoliés.

On parle du choix des livres pour les écoles catholiques, peut-être aussi de l'inspection des dites écoles et de la détermination de ses arrondissements scolaires, qui seraient laissés à la minorité. Les plus optimistes vont jusqu'à faire mention d'une école normale catholique subventionnée par l'État. Si importantes que paraissent ces concessions, de la part d'un Greenway, si intrinsèque dans l'injustice — ne tenons pas compte de ce qu'elle menacent de coûter aux pays en subsides de compromis et de favoritisme — elles nous laissent encore bien loin de la justice intégrale à laquelle nous avons droit et vers laquelle nous ne devons cesser de tendre : c'est le Pape qui l'ordonne.

Quoi qu'il en soit, ces légers adoucissements au sort de nos compatriotes manitoibains, présages, espérons-le, du triomphe final qui leur sourira bientôt, ne sont guère d'us aux tardifs complaisants, champions après la lettre, dont le Monde Canadien se fait maintenant l'écho et qui nous disent : "Les libéraux ont beaucoup compté sur le temps qui détruit tout et sur le silence qu'il finit par créer autour des plus grandes injustices commises. Allons-nous leur donner raison et nous taire ?"

Ce sont justement ceux-là, cependant, qui se sont tus, quand c'était l'heure de parler, ou qui ont parlé dans le mauvais sens ; qui se sont abstenus, lorsque c'était le temps d'agir. Ces torts-là peuvent se réparer, nous le concédons, quand on en a sincèrement la volonté, autrement que pour faire mousser des intérêts personnels. Mais, assurément, les vrais amis de la minorité manitoibaine exigent, comme c'est leur droit et leur devoir, des gages sérieux de réparation, avant d'accepter l'un de ces silences par obstruction, de ces abstentionnistes par dépit, lequel — c'est le Monde Canadien qui lance encore ce ballon d'essai — "nous reviendra peut-être avant longtemps, et alors, personne n'ayant la grande cause elle-ci sera peut-être mieux comprise, et le peuple qui revient vite de ses aberrations, lui donnera la confiance nécessaire au succès et au triomphe de cette même cause que nous ne devons pas cesser de défendre hautement, car ne l'oublions pas : le silence la tue !"

C'est moi-même qui souligne, et avec des points d'interrogation.

Donnons loyalement à chacun son dû. Les tempéraments dont nous venons de parler, et qui semblent se préparer pour la minorité manitoibaine, lui auront été obtenus, d'abord, et dans la plus grande mesure, par l'intervention salutaire du glorieux Pontife-roi. Ensuite, et dans une mesure assez appréciable encore, par la ferme attitude de la faction sincèrement constitutionnelle du parti conservateur, laquelle est demeurée fidèle aux droits imprescriptibles des catholiques français de Manitoba, pendant que ses revendications persévérantes et convaincues, tout en laissant le gouvernement Laurier indifférent en apparence, ne laissaient point que de la faire sérieusement réfléchir sur les conséquences ultimes de ses faillites odieuses à la foi jurée et à ses devoirs constitutionnels. A la tête de cette phalange d'élite, ont tous les députés et sénateurs conservateurs français serretrovent, pour leur honneur, on rencontre des chefs protestants, mais droits et généreux, logiques et constants en leur attitude irréprochable sur cette question — à la grande honte des chefs catholiques français, Laurier, Tarte, etc. —, comme sir McKenzie Bowell et sir Charles Tupper, dont M. Chapeau vient de s'éloigner avec des airs d'indignation...

A cette présente session encore, ce sont des conservateurs qui ont pris soin de faire rougir M. Laurier de ce qu'il n'a pas daigné faire mention, dans le discours du Trône, de la réponse venue de Rome à l'appel adressé par lui et quarante-quatre de ses partisans catholiques.

M. McDougall, député conservateur du Cap Breton, ayant demandé officiellement si le gouvernement, ou même le seul ministre des travaux publics avait eu connaissance d'une telle réponse de Rome, ou lui a cyniquement répondu que non...

Combien différente eût été l'attitude de ces gens-là, si Rome eût jugé dans leur sens : on en a une juste idée par l'affectation morbide que mettait M. Tarte, l'an dernier, à proclamer, en présence de la députation protestante, que lui-même, son disciple M. Laurier et ses autres collègues catholiques en appelaient officiellement à Rome contre de prétendues exactions des évêques de leur Église... Quand on a l'âme assez vilaine pour perpétrer

(Suite à la deuxième page)

froidement de ces attentats publics contre sa foi, il n'est pas étonnant qu'on l'ait aussi trop basse pour les réparer dignement, à l'occasion.

Au sénat, l'honorable M. Bernier, de Manitoba, aux Communes, M. Bergeron, député conservateur de Beauharnois, sont revenus à la rescousse de leur collègue anglais, M. Mc Dougall. Ils ont ramené bravement devant la représentation nationale la brûlante question que le gouvernement abhorre et voir revenir, parce qu'elle lui fait l'effet du spectre de Banco. L'un et l'autre en ont vigoureusement rappelé l'urgence et l'inéluctable vitalité. Ils ont stigmatisé le gouvernement, dont les chefs français cherchent, cédant au fanatisme de leurs alliés, à enterrer cette question grave, pour l'étouffer, après avoir solennellement promis au peuple de Québec, pour capter sa confiance et avec elle le pouvoir, de donner à cette question, ou l'avenir du pays est en jeu, une solution plus satisfaisante que celle de la loi réparatrice, acceptée, pourtant, de tous les intéressés. Ils ont laissé entrevoir les jours de la rétribution terrible pour ces gouvernants prévaricateurs.

Le Monde Canadien, lui, trouve son compte, ou celui de ses parrains, à prétendre que la question n'a pas été suffisamment agitée par les conservateurs devant le Parlement fédéral. Il s'en prend surtout à M. Bergeron. Voici en quels termes lui réplique, à ce sujet, le correspondant parlementaire de la Presse, sa compère, que l'organe à M. Nantel nous présentait, naguère, comme le seul journal conservateur dans la vraie note (celle du Chapleutisme), avec lui, Monde Canadien.

"Le gouvernement semble éviter, avec un soin jaloux, écrit le Piscalrien de l'agneau—de la Presse, comme on a pu en juger par ses réponses prudentes aux interpellations, toute allusion à la question des écoles. C'est toujours la vieille tactique de laisser croire au peuple que la question est morte tandis qu'elle agite plus vivement que jamais l'esprit public. M. Bergeron en Chambre, et M. Bernier au Sénat, ont montré par leurs patriotiques déclarations et leurs justes remontrances que les Canadiens n'oublient pas l'indignité commise à l'égard de leurs coreligionnaires. Je n'aurais pas reparlé du discours de M. Bergeron si le député de Beauharnois n'avait pas été directement pris à partie par un journal conservateur qui lui a reproché d'avoir touché la question avec beaucoup de tiédeur. Ce reproche est injuste. M. Bergeron, dans son excellent discours de l'adresse, a été, dans la revendication des droits des catholiques, aussi loin que la position l'indiquait et le nécessitait. Il a rappelé au chef du parti libéral qu'il avait assumé la tâche de rendre justice pleine et entière aux catholiques du Manitoba et lui a reproché de ne pas avoir mis un mot de la question dans les discours du trône. Puis il a rappelé que la question n'était pas morte, loin de là, et qu'elle ne s'éteindrait qu'avec justice rendue, car une question n'est pas réglée, tant qu'elle ne l'est pas sur les bases de l'équité et du droit.

"Que voulait-on que M. Bergeron fit de plus ? Qu'il provoquât un vote à quoi bon ? pour se faire battre. D'ailleurs, de quel droit demanderait-on aux conservateurs aujourd'hui de régler cette question ? Ils ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour faire respecter la constitution et les droits des catholiques. Ils ont fait passer le bill remédiateur qui comportait la mesure de justice la plus complète qui ait été proposée pour sauvegarder la nationalité et la religion des nôtres au Manitoba. Sir Wilfrid Laurier a promis de faire mieux et le peuple l'a cru. Il a repoussé le bill remédiateur et a assuré qu'il prendrait meilleur soin des intérêts canadiens et catholiques. La majorité l'a pris au mot et lui a donné le pouvoir dont il n'a pas su ou pas voulu profiter. Maintenant on voudrait ne pas attaquer son impuissance ou son mauvais vouloir et reprocher aux conservateurs qui ont perdu le pouvoir pour défendre une cause perdue, de ne pas faire assez. C'est une injustice souveraine. Qu'on demande compte à Sir W. Laurier de la non-exécution de ses promesses, mais, de grâce, qu'on ne s'attaque pas aux vaincus d'hier qui restent fidèles au drapeau déserté et ne craignent pas, au milieu de l'enivrement triomphal des puissants du jour, de leur rappeler qu'ils ont trahi et trahissent chaque jour la cause de leurs compatriotes. C'est ce que M. Bergeron a fait, et au lieu de traiter légèrement cette courageuse attitude, on devrait avoir le cœur de lui en donner crédit."

M. le député de Beauharnois a reproché au gouvernement l'attitude de M. Laurier de ne faire aucune mention du conflit manitobain, dans le discours du Trône, ni des négociations s'y rapportant, à Rome ou ailleurs. Il a rappelé, en termes éloquentes, les variations de M. Laurier, toutes ses promesses manquées, ses trahisons multipliées, les palinodies de M. Tarte, les influences délétères amenées par M. Sifton, l'un des persécuteurs, dans le cabinet fédéral, les ambassades répétées et l'appel à Rome, avec l'espoir de s'y faire délier de ses obligations en cette matière si importante. Sans reprocher, a-t-il dit, au gouvernement

son recours au Saint Père, il le blâme de n'avoir pas montré plus d'empressement à suivre les avis reçus du Saint Siège, à l'effet que le soi-disant règlement effectué par les compères Tarte et Greenway, en dehors et en dépit de la minorité intéressée et de ses représentants légitimes, est insuffisant, inacceptable, qu'il faut se hâter de faire plus et mieux, en vue d'une réparation parfaite. Et, cependant, chacun des députés libéraux de Québec s'est engagé, à mainte reprise, depuis deux ans, à en passer, sur l'heure, par ce que déciderait le Pape. M. Fitzpatrick devait même remettre son mandat si la position prise par le gouvernement n'était point ratifiée à Rome.

M. Bergeron reproche à M. Laurier son attitude en cette matière. Elle n'a pas été celle d'un véritable homme d'Etat ; elle n'est point de nature à consacrer les succès définitifs. Ce double jeu peut réussir pour un temps ; mais la punition suit de près, et elle est exemplaire. Une question n'est pas résolue, ajoute-t-il, tant qu'elle ne l'est pas selon la justice. Celle de Manitoba en est là ; et M. Laurier ne doit pas se faire l'illusion de croire que le fanatisme, qu'il a caressé, lui épargnera d'en rendre le compte sévère qu'il en devra au peuple et à l'histoire.

Deux hommes, conclut M. Bergeron, passeront à l'histoire avec honneur, en compagnie de cette grande question constitutionnelle : sir Mc Kenzie Bowell et sir Charles Tupper, deux protestants, qui ont foulé aux pieds leurs préjugés, pour assurer avec la cause des écoles séparées pour les catholiques, le respect de la constitution nationale. Ils ont risqué leur réputation, leur autorité dans leur parti, pour être même leur possession du pouvoir par dévouement pour la constitution. C'est, au reste, la seule voie à suivre en ce pays. Il est impossible à aucun parti de songer à gouverner la Confédération canadienne sans rendre justice à chacun spécialement aux minorités. Quiconque tente d'en agir d'autre façon taillera piteusement. Et c'est le sort qui attend le Premier Ministre actuel quand viendra l'heure, pour lui, de rendre compte de sa gestion."

L'OBSERVATEUR

Montréal, le 25 février 1898.

POESIE

Vitam impendere vero

Ardemment attiré vers ta flamme éternelle, L'homme a levé son front jusqu'à toi, vérité ; Un désir de lumière élargit sa prunelle, Et tout son être s'ouvre à ta fauve clarté !

Secoué par un long tressaillement de joie, Il s'est dressé, d'un geste énorme, audacieux, Pour étendre et brandir ta torche qui rougeoie Aux quatre coins du monde, aux quatre vents [des cieux.

Et la poussée humaine, au flot grondeur qui [passe, S'arrête, et, devant toi, se courbe à deux ge[noux, Car ta splendeur semble être, irradiant l'es[pace, Le sourire d'un Dieu descendu jusqu'à nous.

Un sourire tout plein d'une large clémence, Un sourire attristé, mais altièrement beau, —Un regard qui luirait, déchirant l'ombre [immense, Nous éclairant comme un gigantesque flam[beau...

Mais hélas ! ce regard lumineux comme un [sphère Sur notre route, en vain, retombe incandescent : La foule est lâche, au fond, —trop de clar[té] l'effare, Et celui qui se tue a peur de voir son sang.

O peuples, qui gardez la fierté de vos races Et nourrissez en vous l'orgueil des désaccords, Vous qui vous ruez l'un contre l'autre, voraces, En l'apre acharnement des rudes corps-à[corps,

Vous qui mourez pour le triomphe des ca[distres, Sans voir la vision du vrai passant dans l'air, — Vos guerres ont éteint l'éclatant reflet d'astres Qui rayait notre ciel d'un fulgurant éclair !

Après l'éclair, pourtant, vous attendez la [foudre, Vous la bravez d'un front lassé d'impunité... Prenez garde ; l'argile humaine tombe en [poudre ; L'âme, éprise du doute, en meurt de vanité

Et c'est l'éroulement du monde en les tén[é]bres, L'inconscient roulis du péle-mêle obscur Jeté, comme un chaos de nos débris funèbres, Au néant sans espoir, sans lueur, sans azur...

Donc, malades, pour vous les guérisons sont [vainnes ? Altérés, vous n'avez pas soif de vérité ? Quel honteux atavisme a desséché vos veines, Et de quel sang maudit avez-vous hérité ?...

—Malgré notre faiblesse, ô vérité superbe, Regarde avec pitié les luttteurs malheureux A qui la vie a mis les deux genoux dans [l'herbe, Et laisse jusqu'au bout choir tes rayons sur [eux !

HENRI-EDOUARD DROZ.

L'Union Franco-Canadienne

DERNIERE CONVENTION ANNUELLE

(Suite)

Après la lecture des différents rapports, et après que toutes les affaires sont terminées, on procède à l'élection des Directeurs.

Le Bureau de Direction et le Comité d'organisation et de législation ont le droit de convoquer des sessions spéciales du Conseil Général, aussi souvent qu'ils le jugent à propos.

Les avis des sessions spéciales convoquées par le Bureau de Direction doivent mentionner les questions qui feront le sujet des délibérations de ces réunions, et aucune autre question que celles mentionnées dans les avis de convocation ne peut être discutée à ces sessions spéciales.

Les présents règlements peuvent être amendés par un vote des deux tiers des membres présents à une assemblée régulière du Conseil Général, convoquée régulièrement d'après les règlements de l'association, pourvu, toutefois, que le texte des amendements projetés ait été mis entre les mains du Secrétaire Général, au moins un mois avant la réunion de telle assemblée du Conseil Général. Tout amendement aux règlements n'a, cependant, force de loi qu'après avoir été ratifié par une majorité des deux tiers des membres présents à une réunion du Comité d'organisation et de législation, réunion tenue dans les quinze jours qui suivent l'assemblée du Conseil Général. Dans les mêmes conditions, les sus-dits amendements peuvent être désavoués et annulés à toutes fins que de droit par le Comité d'organisation et de législation.

Comité spécial d'organisation et de législation L'union Franco-Canadienne comprend, entre autres, un comité spécial, appelé "Comité d'organisation et de législation. Ce comité se compose comme suit : 1° Monsieur Gustave Lamothe, avocat, C. R., Montréal ; 2° M. le Dr J. I. Desroches, membre du Conseil d'hygiène de la province de Québec, Montréal ; 3° M. P. V. Ayotte, libraire-éditeur, Trois-Rivières ; 4° Monsieur C. J. Magnan, publiciste et professeur de l'Ecole Normale Laval, Québec ; 5° M. le Dr S. Boucher, Montréal ; M. J. M. A. Denault, L. L. B., publiciste Montréal ; 7° Monsieur L. G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles et secrétaire général de l'U. F. C., Montréal ; Ce nombre peut être porté à douze à la discrétion du comité d'organisation et de législation, de façon à assurer une représentation plus complète et équitable de tout le Canada français.

Le comité d'organisation et de législation s'occupe de toutes les questions concernant : 1° La propagande à faire en faveur de l'Union Franco-Canadienne au moyen de la publicité et des conférences ; 2° Le développement de l'éducation morale et intellectuelle des membres de l'Union Franco-Canadienne ; 3° La révision de la législation adoptée par le conseil général en amendement des constitutions et règlements de l'association ; 4° L'adoption de règlements pour son opération régulière et sa règle interne, y compris le choix de ses officiers, etc.

Le président et le secrétaire de ce comité ont seuls le droit d'autoriser le paiement des sommes votées par le comité d'organisation et de législation. Les membres de ce comité sont nommés à vie et ne peuvent conséquemment être remplacés que dans les cas suivants : 1° Au cas de décès ; 2° Au cas de radiation de la liste des membres pour quelque cause que ce soit ; 3° Au cas de démission ; 4° Au cas où, par suite d'absentions répétées et sans motifs plausibles, d'incapacité naturelle ou légale, de refus d'agir dans la

mesure de ses attributions, de conduite blâmable et pouvant préjudicier à l'association, ou pour toute autre cause jugée suffisante par le comité, un membre pourrait être remplacé d'office à la majorité des deux tiers des membres présents à une assemblée régulièrement convoquée. Toute vacance qui viendrait à se produire, au comité d'organisation et de législation, dans les circonstances susdites, ne peut être remplie que par le comité lui-même. (La fin au prochain numéro)

Les nouveaux règlements étant adoptés, on règle certaines affaires de routine, intéressant l'association, puis l'on procède à l'élection des nouveaux directeurs, en remplacement de MM. les Drs Desroches et Boucher, MM. A. Paradis, J. M. A. Denault, sortant de charge, M. F. X. Larrivé, démissionnaire, et L. G. Robillard, nommé directeur de droit. Furent élus, M. le Dr J. I. Desroches, M. Hormisdas Pelletier, avocat, M. J. Curot, agent d'affaires et inspecteur d'écoles, et J. M. A. Denault, publiciste.

Les autres membres du comité de direction sont MM. le curé Auclair et Gustave Lamothe, avocat, C. R., ainsi que M. L. G. Robillard, ancien inspecteur d'écoles, tous directeurs de droit, MM. Réal Cloutier, entrepreneur plâtrier, Dr P. Barrette, Anicet Chénard, imprimeur-éditeur, l'abbé J. B. Morin, missionnaire de la colonisation.

A une assemblée subséquente du Bureau de Direction, les officiers suivants ont été choisis : MM. Gustave Lamothe, avocat, C. R., président général. J. M. A. Denault, L. L. B., publiciste, 1er vice-président général et inspecteur général. Anicet Chénard, imprimeur-éditeur, 2e vice-président général. Réal Cloutier, entrepreneur plâtrier, trésorier général. L. G. Robillard, ex-inspecteur, d'écoles, secrétaire général et agent général.

F. X. Larrivé, comptable, assistant-secrétaire général. M. J. Curot, Montréal, inspecteur d'écoles, J. E. Parent, N. P., Saint-Jérôme, Qué., auditeurs. Auguste Belleville, épicière, Joliette, Qué., J. O. Chartrand, perurrier, Montréal, commissaires ordonnateurs.

Un vote de gratitude aux directeurs sortant de charge, notamment M. le Dr S. Foucher, et au Secrétaire-général, pour son rapport si élaboré, ayant été unanimement passé, l'assemblée fut déclarée close. Elle avait duré de 10 hrs a. m. à 3 hrs p. m.

Un superbe dîner, servi au Grand-Vatel, par les soins obligés et tout personnels du Secrétaire-général, banquet dont le menu fut spontanément émaillé des chansons comiques à se tordre, du gai chanteur, M. J. C. Chartrand ; tel fut le bouquet de cette fraternelle et si intéressante réunion.

L'Union Franco-Canadienne fut fondée à Montréal, le 1er octobre 1894, par M. l'abbé Magloire Auclair, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal, secondé par un groupe de philanthropes chrétiens, au nombre desquels se trouve M. Gustave Lamothe, C. R., M. le Dr J. I. Desroches, membre du conseil provincial d'hygiène, M. H. Pelletier, avocat, M. L. G. Robillard, comptable, ex-inspecteur d'écoles.

L'intention première avait été d'en faire une institution locale, spécialement en vue d'accorder des secours en maladie aux membres en règle de l'association. Mais bientôt, son nom se répandit au loin et, de toutes parts, dans la province de Québec, on sollicita ses directeurs de lui donner plus d'expansion. Ceux-ci ne crurent pas pouvoir refuser leur concours au bien qu'il y avait à faire par une organisation de ce genre. Ils répondirent aux appels réitérés des différentes paroisses, dont plus de quatre-vingt sont aujourd'hui affiliées à l'Union Franco-Canadienne. L'association a prise ainsi un caractère provincial, et tout fait présager qu'avant longtemps elle deviendra une organisation véritablement nationale.

A l'instar de son prédécesseur

d'illustre mémoire, Mgr Fabre, qui avait béni et encouragé l'association à ses débuts, S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a consenti de grand cœur à accepter les titres et qualités de Président d'honneur et de Haut Protecteur de l'Union Franco-Canadienne. Tous ses vénérés collègues dans l'épiscopat du Canada français n'ont pas hésité à approuver l'association pour leurs juridictions respectives.

Question Agricole

A petit fumier petit grenier. BUGEAUD

De tous les engrais dont peuvent disposer les cultivateurs, assurément il n'y en a pas de préférable au fumier quand il renferme encore les nombreux agents fertilisants qui entrent dans sa composition. C'est l'engrais par excellence dont l'importance est reconnue par tous ceux qui s'occupent tant soit peu d'agriculture ; c'est aussi un des éléments de la richesse du cultivateur, parce qu'il est la base de toutes les cultures. Il importe donc de l'étudier soigneusement afin de reconnaître tout ce qui peut être susceptible d'en accroître la valeur.

Le fumier est un engrais mixte, formé par un mélange de matières animales et végétales ; c'est le produit de la fermentation des matières des animaux, de leurs déjections solides et liquides. Pendant cette fermentation, il se produit des décompositions qui amènent la formation de matières azotées dont l'effet sur les plantes est si salutaire. Le fumier dans le sol n'agit pas seulement comme engrais ; il agit aussi comme amendement, c'est-à-dire, qu'il en change la nature physique ; il divise la terre et l'assouplit.

Maintenant si on songe aux immenses avantages qu'un bon fumier peut procurer, on comprend facilement combien il est regrettable de voir la plupart de nos agriculteurs n'en prendre aucun soin, et le laisser sans abri dans un coin ou contre un bâtiment, se dépenser en pure perte par l'évaporation des matières azotées qu'il contient, et par la pluie qui entraîne avec elle les plus riches de ses éléments.

Que doit donc faire le cultivateur pour augmenter, ou, du moins, pour lui conserver sa puissance de fertilisation ? Voici, en peu de mots, le traitement qu'il est nécessaire de lui donner : 1° Il le dispose en tas de 4 à 5 pieds de hauteur pour que la fermentation se produise bien également dans la masse. Il le place sur une plate-forme un peu inclinée, élevée de quelques pouces du sol, et l'entoure d'une rigole destinée à recevoir le purin qui s'en va, par ce conduit, dans un réservoir spécial.

2° Lorsque le tas de fumier est entré en fermentation, il faut le tasser, afin qu'il ne se dessèche pas trop rapidement, et, durant les chaleurs de l'été on l'arrose avec du purin pour empêcher la dessiccation. On doit le couvrir d'une couche de terre dont l'effet est d'absorber l'azote, partie importante de l'engrais, qui, sans cela, s'échapperait dans l'air.

3° Il faut étendre le fumier sur la terre, et labourer le plus tôt possible, dans le but d'éviter la perte des matières gazeuses fertilisantes. Avec le purin, additionné d'eau, on arrose les terres auxquelles ce précieux liquide communiquera une vigueur nouvelle.

Le cultivateur intelligent peut non-seulement améliorer son fumier, mais encore en augmenter la quantité. Pour cela, il y ajoute tous les débris de la ferme, les balayures, les eaux grasses, les poils, plumes, cornes, os, le sang des animaux, les sarclages, les feuilles de toutes sortes, la sciure de bois, etc.

En terminant ce sujet qu'il faudrait traiter bien plus au long, nous ne saurions trop conseiller aux laborieux cultivateurs de notre région, d'apporter un soin tout particulier au fumier s'ils veulent conserver à leurs terres toute leur énergie productive.

LA CANADIENNE Compagnie d'assurance provinciale sur la vie, plaçant ses capitaux dans la province de Québec seulement et ayant un dépôt au gouvernement pour la garantie de ses obligations envers ses assurés. LA SEULE COMPAGNIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE Ayant à sa tête des hommes occupant les positions les plus élevées dans le conseil de l'état, la magistrature, la finance, le commerce et l'industrie. Sollicite l'encouragement de ses compatriotes canadiens-français TOUTE PERSONNE EN BONNE SANTE peut s'assurer en payant une prime de 5 Centins En montant, chaque semaine. Les enfants depuis 1 an et les adultes jusqu'à l'âge de 70 ans au prochain anniversaire, sont acceptés par la compagnie. Bénéfices, depuis \$15.00 en montant Primes collectées au domicile des assurés. Reclamations, payées, en moins de 24 heures Aussitôt après la preuve du décès Environ 100.000.00 payés en réclamations. J.-L.-ARTHUR GODBOUT, Agent special à Chicoutimi. Bureau : à la maison de pension de M. E. Stenard, côte Ross.

La fonderie Bergeron & Perron A EN MAINS LES PLUS BEAUX MODÈLES ET FAIT LES MEILLEURS POELES QUI SOIENT FONDUS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC Poeles de cuisine a un, a deux Et a trois ponts, etc., etc. Épitaphes de toutes formes, de toutes grandeurs et de tous prix. Aussi clôtures pour les tombes. Beaux et nombreux patrons de galeries. Patrons pour les clôtures en fonte. Etc. Toutes réparations dans les poeles et les machineries faites avec la plus grande promptitude et le plus grand soin. BELLES LETTRES POUR FAIRE DES ENSEIGNES Nous ne nous occupons pas seulement des ouvrages en fonte, mais nous faisons aussi tous les travaux possibles en fer. Nous possédons un magnifique tour pour tourner le fer et la fonte. Nous sommes aussi agents pour la vente d'instruments aratoires pour la grande maison MOODY. Venez nous voir et vous serez satisfaits de la manière dont vous serez servis BERGERON & PERRON, Fondateurs et Forgerons. RUE RACINE, CHICOUTIMI.

PROFITEZ-EN Vous avez une occasion unique d'acheter A bon marche Allez chez P. H. BILLY Vous trouverez la plusieurs sortes de marchandises Dont on veut se defaire VENDUES A REDUCTION.

Cet espace EST RÉSERVÉ PAR ALPH. WARREN TAILLEUR RUE RACINE EN FACE DU CHATEAU SAGUENAY.

FEUILLETON

Les Noëlet

— PAR —
RENÉ BAZIN

No 7.

PREMIÈRE PARTIE

XI

La motié des buveurs se levèrent frappant la table du poing et criant :

— Jaloux de quoi ? A la porte ! Meunier, saute dessus !

Le meunier retroussa ses manches en ricanant, et approcha ses deux poings de la poitrine de Pierre.

Celui-ci ne se déconcerta pas, mais, redressant plus haut la tête et regardant en face tous ces visages moqueurs ou menaçants, tous ces poings levés vers lui :

— Jaloux de mon instruction qui me met au-dessus de vous, s'écria-t-il, voilà ce que vous êtes !

Une explosion de colère accueillit cette bravade. Une longue clameur emplit le cabaret de Joberie. Les neutres eux-mêmes s'irritaient, et protestaient. Pierre Noëlet entouré, menacé, injurié de tous côtés, comprit alors ce qu'il n'avait qu'entre vu jusque-là, il se sentit étranger parmi ceux de sa race, renié, chassé par eux.

L'enfant avait dédaigné la terre, et la terre, à son tour, rejetait l'homme. Il en prit orgueilleusement son parti.

— Adieu, les gars du Fief ! cria-t-il, vous ne me reverrez pas de sitôt !

Et il se fraya un passage vers la porte, au milieu des huées.

En vain Louis Fauvépre, qui ne comprenait rien à ce déchaînement de colères, essaya de retenir Pierre et calmer l'humeur soulevée de ces Vendéens, en disant :

— Reviens donc, Noëlet, reviens : ils veulent rire !

Il était déjà sur la route, et hâtait le pas vers la Genivière.

Quand il arriva près de la grange de la ferme, avant de tourner dans la cour, il aperçut Jacques qui tendait un trébuchet pour les merles, au pied d'un grosellier rouge de fruits.

— Où est le père ? demanda-t-il sans s'arrêter.

Jacques, agenouillé pour sa besogne, leva lentement ses yeux étonnés, et répondit :

— Dans le grenier, qui remue le grain.

En un instant, Pierre eut monté par l'échelle à barreaux plats qui servait d'escalier. Sur le dernier échelon il s'arrêta, avant d'aborder le père, chose toujours redoutable. Il était haletant et si ému, d'ailleurs, qu'il n'aurait pu parler.

Le métayer, dans la partie droite du grenier, une pelle de bois à la main, creusait à même l'énorme tas de froment de la dernière récolte, ramenant à la surface les grains enfouis sous les couches profondes, pour les faire mieux sécher. Il ne laissait jamais ce travail à d'autres. Le ruissellement d'or roux qui s'échappe de la pelle et coule sur les pentes du monceau avec un grillettis de sable et de monnaie remués, la contemplation des moissons rentrées, plaisaient au vieux paysan. C'était la vie et le profit de l'année. Il pensait sans doute, en remuant son blé, aux craintes vaines qu'il avait eues, aux tourbillons qui versent les champs, aux sécheresses qui les brûlent, aux journées épuisantes de la batterie, et tout cela étant passé, il souriait à la richesse acquise.

Tout occupé qu'il était de son travail et tourné vers le mur du fond, il s'aperçut bientôt, à la diminution de la lumière, que quelqu'un masquait l'ouverture de la porte. Il se détourna, et vit son fils qui n'osait pas s'avancer jus-

qu'à lui, mais se tenait à quelques pas de l'entrée, vêtu de ce costume bourgeois qui déplaît tant au métayer. Sa figure tranquille et hâlée prit une expression grave. Et, appuyé sur sa pelle, il attendit, pendant que la poussière

qu'il avait soulevée l'enveloppait, et dansait dans les rais du soleil.

— Mon père, dit le jeune homme, j'ai vu parler.

— Eh bien, répondit Julien, tu peux dire : on est bien ici pour causer, les mairaines sont au bourg.

— Mon père, vous m'avez traité rudement hier soir, quand j'ai ramené la Rousette.

— Tu le méritais, mon garçon, tu m'as manqué.

— Vous trouvez aussi que je ne fais rien, depuis un mois, que je ne suis rien encore, et cela vous déplaît, n'est-ce pas ?

— En effet, tu ne peux continuer à vivre sans travailler, quand tout le monde travaille chez nous.

— Ils me l'ont assez répété, les gars du Fief, ils m'ont insulté de toutes manières.

— Quand donc ?

— Tout à l'heure, chez Joberie ; et je vois bien, d'après vous et d'après eux, que je suis de trop ici.

— Je n'ai jamais dit ça, Pierre !

— Non, mais je l'ai senti, et cela suffit : je partirai.

— Où iras-tu ?

— Très loin.

— Quand ça ?

— Demain.

Il y eut un silence. L'heure était venue ! Cette question qui tourmentait Julien depuis des mois allait se résoudre. Dans quel sens ? Quelle réponse était là, encore inconnue, suspendue entre eux ? Serait-ce la joie, la fierté d'une vocation ressaisie, ou bien l'autre réponse, déjà faite ? Si maître de lui-même qu'il fût, Julien Noëlet avait la voix frémissante d'émotion quand il reprit :

— Où vas-tu donc ?

— A Paris.

— Il y a peut-être un séminaire à Paris, dis, mon petit ? C'est-là que tu vas ?

— Non.

— Alors ? demanda le père, dont le visage devint tout pâle d'angoisse.

— Je vous ai dit que je ne serais pas prêtre : il est inutile d'y revenir.

C'était fini ! Le métayer fut secoué d'un tremblement de tout le corps, comme le jour où, pour la première fois, la résolution de son fils l'avait atteint en pleine paix de son âme. Pour le cacher, il se détourna, et se mit à brasser le froment à grandes pelletées. Mais ses yeux devaient être troubles, car le grain roulait sur le carreau.

Quand il s'arrêta, il s'essuya le front, planta la pelle au milieu du tas, et s'adossa au mur du fond, comme si ce travail de quelques minutes l'avait épuisé.

— Pierre dit-il, et sa voix était d'une tristesse poignante, quand tu étais petit, jusqu'à tes quinze ans, j'ai cru que tu serais mon aide, et, après moi, le chef de la Genivière. J'en avais le cœur joyeux et en paix.

— Il était naturel d'y compter, en effet, répondit Pierre.

— Puis tu as dit que tu voulais être prêtre. Je t'ai fait attendre un an. Alors tu es entré au collège, et je me suis mis à espérer dans Jacques. Je pensais qu'ils ne me l'auraient pas pris pour le service. Je me suis trompé. Ils l'ont pris. Et voilà que vous allez me quitter tous deux, et que je vais rester là, seul à la Genivière, avec des valets, comme ceux qui n'ont pas d'enfants !

— C'est triste pour vous, mon père, mais que puis-je y faire ?

— Non Pierre, ce n'est pas cela qui est le plus triste. Moi, quand j'ai eu dit oui, je t'ai laissé finir tes classes, je n'ai pas retiré ma parole. Et toi, pourquoi as-tu changé ?

Le jeune homme baissa la tête, et ne répondit pas.

— Oui, il y a eu un grand changement en toi. Comment est-il venu ? Puisque le bon Dieu te voulait hier, pourquoi ne veut-il plus de toi aujourd'hui ?

Même silence.

— Depuis longtemps je m'en tourmente l'esprit, continua le métayer. Est-ce que je t'ai donné le mauvais exemple ?

— Oh ! non, dit Pierre vivement.

— As-tu vu dans mes discours ou dans mon air que je te regrettais

trop pour la métairie ? Ah ! mon petit, il y a des jours où cela me revenait dans l'idée : mais j'avais tort, vois-tu bien. Est-ce cela ?

— Non, mon père, vous n'êtes pas en faute.

— Alors, c'est toi. Qu'as-tu fait ? Dis-le-moi. La mère n'en saura rien, je te le promets. Dis-le-moi, car j'ai le cœur malade autant de ne pas savoir cela que de te voir partir.

Il était si touchant, ce vieux père, s'accusant lui-même avant d'accuser son fils, s'humiliant pour une faiblesse passagère, que Pierre se résolut à tout dire. Mais sa manière n'était point humble. Il leva la tête, regarda son père, et, dans ce regard, le métayer vit passer cette leur rouge sombre qui l'avait si souvent inquiété chez l'enfant, aux heures de colère et d'obstination.

— Je n'ai pas changé, dit Pierre, pas plus que je ne changerai. N'accusez ni vous, ni personne. Lorsque je vous ai demandé d'entrer au collège, mon idée était de m'élever. Je n'en avais pas d'autre bien arrêtée. A quoi bon dissimuler avec vous plus longtemps ? Sans doute, quand j'avais une dizaine d'années, la pensée d'être prêtre a traversé mon esprit. Mais chez moi, dans l'ignorance totale où je me trouvais du monde, elle signifiait surtout un affranchissement ne me convenait pas. J'aspirais à sortir du milieu où j'étais né, à grandir comme d'autres l'ont fait, à devenir heureux, riche, puisant par l'intelligence que je sentais en moi. Lorsque je vous ai dit, à quinze ans : " je veux être prêtre " je prenais le seul moyen que j'avais d'échapper à ma condition de naissance.

Le père, toujours adossé au mur, immobile, semblait ne pas comprendre encore.

— Quel autre chemin avais-je pour sortir d'ici ? continua Pierre. M'auriez-vous laissé aller, si je vous avais proposé d'être avocat, médecin, notaire ou toute autre chose ? Vous savez bien que non. Je le savais aussi. Ah ! la terre tient dur ceux qu'elle tient ! J'ai dû prétendre en apparence à une vocation que je n'avais point, pour pouvoir apprendre le latin, m'instruire comme les enfants des riches et me faire leur égal, puisque j'étais né au-dessous d'eux. Je ne le regrette pas, j'ai réussi, me voici libre !

— Ainsi tu m'as trompé ! s'écria le métayer qui se pencha, les poings fermés, comme s'il voulait se jeter en avant et corriger l'insolence de telles paroles.

— Croyez-vous qu'il ne m'en a pas coûté ? Il m'a fallu l'énergie que vous m'avez transmise avec le sang, pour vous laisser si longtemps dans l'erreur. Vous me trouviez fantasque, et j'étais seulement tourmenté à cause de ce mensonge qui existait entre nous.

Je vous voyais vous attacher à un rêve que j'avais à peine formé et qui, presque aussitôt, s'était évaporé pour moi, à un rêve que je devais détruire un jour en vous-même. J'ai souffert allez, de cette joie que je vous donnais, tellement que je n'ai pu aller jusqu'au but de ma résolution. J'aurais dû me taire cinq ans entiers, et, au quatrième, j'ai cédé, je vous ai dit : " Je ne serai pas prêtre. "

Vous savez le reste.

— Tu n'as pas eu honte, dit le métayer, chez qui la colère montait et grondait à présent, de nous tromper tous : moi, ta mère, tes maîtres, tout le pays ?

— Il le fallait.

— Tu nous a fait nous priver pendant cinq ans, pour payer ta pension au collège, et tes habits de bourgeois, et tes livres ! Tu m'as volé ainsi plus de trois mille francs d'argent !

— Volé, mon père ?

— Oui, volé, car je ne les aurais pas donnés, si tu n'avais pas menti. Et tu viens m'avouer cela ! Et tu te défends en insultant la terre ! Misérable enfant, sais-tu qui tu méprises ? c'est moi, c'est ta mère...

— Non pas.

— C'est tous ceux dont tu viens, et qui ont cultivé la terre avant moi. Ah ! tu as honte de nous !

Ah ! tu renies la Genivière ! Eh bien, quitte-la, mauvais fils !

Le paysan avait ressaisi sa pelle de bois. Il était blême et frémissant de rage.

— Va-t'en ! répéta-t-il en s'approchant de Pierre. Pas demain ! aujourd'hui ! Je te chasse !

Pierre, immobile, les dents serrées, le laissa approcher jusqu'à deux pas de lui, pour montrer qu'il n'avait pas peur. Puis il s'en alla à reculons vers la porte, en disant :

— Je pensais bien que vous ne comprendriez jamais l'ambition d'un homme. J'ai grandi malgré vous, et j'arriverai aussi malgré vous, malgré vous, malgré vous !

A ce dernier affront, le métayer leva sa pelle au-dessus de sa tête.

— Va-t'en ! cria-t-il, va-t'en !

Pierre obéit, et descendit lentement les barreaux de l'échelle, troublé, épouvanté au fond du cœur de l'audace qu'il avait eue, mais non ébranlé. Ses lèvres remuaient, et des mots en sortaient, continuant le dialogue interrompu. Dans la cour, personne. Pierre la traversa, toutes les portes étaient fermées. Le soleil miroitait sur les vitres de la maison. Autour des mares de purin semées de pailles luisantes comme des lames d'or, des canards dormaient, la tête sous l'aile. Evidemment les mairaines n'étaient pas encore revenues. Arrivé près de l'écurie, il se détourna, et n'aperçut plus le père à la fenêtre du grenier. Alors il entra sans bruit, avisa un tas de foin fraîchement tiré pour les chevaux, et y jeta, les poings en avant comme un enfant rageur. Là, il pouvait librement accuser le monde et la vie, et se répandre en imprécations auxquelles répondait seul le souffle haletant de la Huasse, vieille et poussive, devant son râtelier vide.

Cet état violent dura longtemps.

A la fin, la solitude le dégrisa de sa colère. Il se sentit à bout de reproches, et se redressa à demi.

— Mon pauvre Pierre ! dit à ce moment une voix d'enfant tout près de lui.

Il tourna la tête.

— Mon pauvre Pierre, tu as encore du mal ?

Antoinette le considérait, sa jolie figure penchée vers lui. Dans ses yeux, qu'emplissait la clarté de ses quinze ans, il y avait un étonnement. Quel chagrin pouvait ainsi troubler Pierre ? Qu'avait-il à se plaindre ? Elle ne savait pas. Mais, sentant battre en elle de la joie et de la tendresse pour deux, elle prit son frère par la main, très doucement, très sûre d'elle-même : les toutes jeunes sœurs ont déjà de ces airs maternels.

— Viens, dit-elle, mon Pierre que je te console.

Et il vint.

Ils allèrent derrière l'énorme paillier, tout près du ravin, dans un coin favorable aux confidences et qu'ils connaissaient depuis longtemps, où le père mettait en réserve des troncs de cerisiers et d'ormes abattus, bois des barrières de l'autre. En quelques mots, brusquement, presque brutalement, Pierre lui apprit sa résolution et comment le père l'avait chassé.

Puis presque tout de suite, pour se défendre, il parla d'avenir. Il le fit habilement, sans un reproche pour personne : " Je n'ai pas été compris par mon père, dit-il, il n'a pas d'instruction ; je m'y attendais. L'avenir me vengera. " L'avenir, c'était pour lui un ensemble de rêves et d'ambitions, une sorte d'arc-en-ciel lumineux qu'il prenait pour un chemin. Les hommes, les événements, les jours, se pliaient à ses projets. Il en disposait comme d'une propriété. Tout avait été prévu, même quelques objections : la difficulté, par exemple, de se faire un nom ou simplement une place dans les lettres, — la littérature n'était-elle pas l'indiscutable vocation d'un lauréat tel que Pierre Noëlet, premier prix de discours français à Beaupréau ?

— Oui, disait-il, je deviendrai riche, alors je vous aiderai tous, mon père me pardonnera, et tous ces imbéciles qui semoquaient tout à l'heure, tu verras comme ils me salueront chapeau bas ! Vous serez heureux, Toinette, vous se-

rez fiers de moi. Sais-tu même, ajouta-t-il en se tournant vers elle que je serai peut-être un bon parti, qu'en penses-tu ?

A mesure qu'il s'exaltait en parlant, la pauvre Antoinette se sentait défaillir davantage. Quoi, plus d'abbé ! plus d'aube blanche ! Où était son frère d'autrefois, sauvage et timide ?

Elle demeurait toute transie, incapable de parler.

Pierre s'en aperçut.

— Eh bien, Antoinette, dit-il, est-ce que tu vas pleurer ? Ce n'est pourtant pas triste, ce que je te dis là.

Elle n'y tint plus : elle éclata en sanglots.

— Oh ! si, Pierre, bien triste !... j'ai beaucoup de peine, beaucoup !

Elle lui jeta les bras autour du cou comme pour le retenir à la Genivière, pour l'attachée au passé. Son cœur d'enfant ne trouvait cet argument de tendresse fraternelle contre tant d'aveux et de projets.

Et cela pouvait suffire avec un autre ; mais lui la repoussa.

— C'est bon, dit-il en se levant. Tu ne comprend pas mieux que les autres.

Et, pendant qu'elle répétait, au milieu de ses larmes : " Oh ! si, va, je t'aime bien, Pierre... je comprends un peu, je t'assure, " il s'éloigna de quelques pas, jusqu'au ravin de l'Évère qui borde l'aire, et, entre les dômes des arbres, par un sentier de chèvre, il disparut.

Antoinette s'en alla vers la maison. Lui, arrivé au bas du ravin, il erra quelque temps dans les prés de la Genivière. Et c'est là qu'au milieu du délire d'orgueil qu'avaient excité en lui les reproches de son père et la douleur même de sa sœur, l'émotion du départ commença à le saisir.

L'ombre de la haute muraille sur laquelle est plantée la Genivière se projetait au loin sur la vallée. Le brouillard qui tombe avec la nuit effaçait un à un les lointains de ce paysage familier. Pierre se mit à songer qu'il y avait déjà là des choses disparues pour lui et qu'il ne reverrait plus. Il regarda autour de lui l'horizon rétréci, l'eau devenue noire, les rochers qui se confondaient presque avec les buissons de la pente. Que de fois il avait gardé les bestiaux sur les bords découpés de la rivière, où le frisson du vent dans les trembles ne s'arrêtait qu'un jour ou deux par an ! Avait-il souvent chanté là, et sifflé, et joué avec Jacques ! Voici la grotte où ils se mettaient à l'abri quand la pluie les surprenait, et le vieux châtaignier dont la fourche porte encore une cabane de roseaux, et plus loin les terres de labour qui s'élevaient au-delà du ravin jusque sur le coteau. Que d'heures exquises répandues dans ce petit coin du monde, et qui sortent déjà faites, maintenant, avec des voix, des appels profonds qui renuent l'âme ! Comme l'enfant fait une leçon cruelle et douce à l'homme qui s'en va ! Pierre Noëlet s'y laisse prendre. D'autres souvenirs le tentent. Dans la nuit déjà faite, il remonte vers la métairie, il longe le mur de l'étable, aux aguets, comme un voleur, et, n'entendant point de bruit, il veut revoir ses bœufs. Ils sont là, rangés devant les crèches pleines de mats, éclairés vaguement par un reste de jour. Il les reconnaît quand même, et les nomme par leurs noms : Vermais, Fauveau, Chauvin, Rougeais, Caille et Nobias. Il passe derrière eux, et les bonnes bêtes détournent la tête, et le suivent de leurs yeux tristes tout le long de l'allée. La Rousette aussi est là. Il lui donne une petite tape sur la croupe : " Adieu, dit-il, ma Rousette ! " Un peu plus loin, c'est le hangar avec ses charrues et ses herses dételées, le pailler énorme, la grange, et, sur leur arbre sec, des poules qui s'éveillent, et penchent leurs crêtes.

Il marche, comme parmi des ruines, au milieu de ces bâtiments ensevelis dans l'ombre, conduit par sa vieille habitude, étonné de ne pouvoir plus être indifférent à rien.

(A suivre)

Confiserie Hamel

Bonbons de choix toujours frais et faits sur commande

BEAUX MELANGES, 8 c. LA LIVRE
DEUX LIVRES POUR 15 c.

Jouets et cartes de fetes

Oranges, et raisins verts

L'assortiment le plus varié de la ville dans les bonbons et les pâtisseries.

ANTOINE HAMEL, Confiseur

RUE RACINE, CHICOUTIMI

A.-R. HUDON,

MARCHAND GENERAL

Station d'Hebertville

BOIS DE PULPE, POTEAUX DE TÉLÉPHONE ET DE TÉLÉGRAPHIE, DORMANTS POUR CHEMIN DE FER, BARDEAU CÈDRE, PERCHES ET PIQUETS DE CÈDRE, MADRIERS ET BOIS DE COMMERCE EN GÉNÉRAL.

AUSSI :

Foin, paille, lard, bœuf, beurre, oeufs, etc., etc.

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.

Voulez-vous vous enrichir ?

Rappelez-vous qu'il faut épargner aussi bien que gagner, selon l'ancien dicton qu'un Dollar mis de côté vaut deux Dollars que vous aurez gagnés.

Placez vos épargnes mensuelles ou elles vous donnent le plus grand profit avec la sécurité la plus absolue

Lisez !

La Compagnie a eu des demandes sans précédent pour son fonds d'emprunt depuis sa fondation, ce qui est une nouvelle preuve que notre genre d'affaires répond à un véritable besoin dans le public.

Nos succursales se prêtent admirablement à la négociation des prêts par notre Compagnie, en même temps qu'elles surveillent les affaires dans toutes les villes du Canada.

Pour chaque \$1.00 porté sur première hypothèque de biens-fonds, la compagnie reçoit une garantie de \$3.25 d'après l'estimation de son évaluateur, et cette garantie est augmentée mensuellement par les remboursements faits par l'emprunteur sur son emprunt.

VOULEZ-VOUS

épargner sur votre gain de chaque mois une petite somme que vous placerez en toute sécurité et où elle vous rapportera en huit ans

\$500

OU

\$1000

ou davantage selon la somme épargnée mensuellement ? Combien de votre gain épargnez-vous et placez-vous chaque année ?

POUVEZ-VOUS EPARGNER

2 cents par jour pendant 8 ans et recevoir \$100 ?
10 cents par jour pendant 8 ans et recevoir \$500 ?
20 cents par jour pendant 8 ans et recevoir \$1,000 ?

La compagnie prête sur garantie hypothécaire, à conditions très avantageuses.

ADRESSEZ-VOUS A

EDOUARD LEMIEUX,

Agent général et secrétaire de la Cie.,

Rue Racine, Chicoutimi,

Ancien magasin de M. P.-A. Guay.

L'union Franco-Canadienne

Fondée le 1er octobre 1894 par M. l'Abbe Auclair, cure de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montreal

Approuvée et fortement recommandée par

NOS SEIGNEURS LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES
Québec, Trois-Rivières, St-Hyacinthe, Chicoutimi, Rimouski et Sherbrooke

Prés. Hon. et Haut Protecteur :
SA GRANDEUR MGR PAUL BRUCHESI,
Arch. de Montréal.

Président Actif :
M. L'ABBE M. AUCLAIR,
Curé de St-Jean-Baptiste.

Moyennant une contribution mensuelle de 50 centimes ou plus, selon l'âge de l'applicant lors de son admission et une rétribution mensuelle de 50 centimes, cette société paiera à ses membres malades cinq piastres par semaine pendant quinze semaines par année et cinquante piastres à la mort.

Caisse de dotation facultative

\$250, \$500 ou \$1000

SIÈGE SOCIALE : 73 RUE ST-JACQUES, - - - MONTRÉAL

SOMMAIRE

ère PAGE
Deux périls.
Un mot de la France.—Livio.
Encore!
Les traditions de la famille.—Jules S. L.

Une pensée par semaine
"Les Canadiens ont trouvé dans leur foi catholique une nationalité imprévisible."
L'ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE, FRANCE.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

Le gouvernement Hardy à deux doigts de sa chute

M. DUPONT VA MIEUX
(Dépêche spéciale à la Défense)

Montréal, 2 février.
D'après les dernières nouvelles, les élections qui ont eu lieu hier dans la province d'Ontario ont eu le résultat suivant.

Libéraux, 48, au lieu de 51 qu'ils étaient auparavant.
Conservateurs, 42, au lieu de 25 qu'ils étaient avant les élections.

Patrons, 2 au lieu de 15.
Indépendants, 1 au lieu de 3.
Majorité des libéraux sur tous les autres, 3.

Il reste encore une élection à faire dans Russell. Deux ministres sont battus, MM. Sibson et Dryain. Les décomptes peuvent changer un peu le résultat, peut-être amener le renversement du ministère actuel. Les petites majorités au-dessous de 40 sont au nombre d'une dizaine. Il y aura aussi plusieurs procès en invalidation. Les patrons et les indépendants, qui étaient 18, sont réduits à 3.

Un assaut meurtrier a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi. Un homme du nom de Cole a été trouvé mort, frappé à la tête et baignant dans son sang, le crâne fracturé, au No 635 rue de Montigny. On croit à un meurtre. Nestbitt, chez qui logeait Cole a été arrêté, ainsi que sa femme et sa belle-sœur, Hiren Parker.

A Sherbrooke, on espère sauver M. Dupont, M. P., qui a été blessé dans le récent accident de chemin de fer.
M. Dupont a recouvré sa conscience et peut parler. La paralysie semble diminuer.

AU "PROTECTEUR"

Il y a des colonnes d'inepties et d'injures personnelles à notre adresse dans chacun des deux derniers numéros du "Protecteur". C'est beaucoup trop pour l'importance qu'on nous prête. Et si nous n'étions déjà gonflé d'orgueil, au dire du confrère, nous serions justifiable de nous faire gonfler tout de suite. Tous ces morceaux sont à lire et à encadrer. En voici un spécimen :

"Celui-ci (L'Écho de Charlevoix) le rosse moins avec de grands mots mais plus de sens (comprend pas : vous autres?)

"Nous reproduisons l'article avec approbation, et notre jeune Veullot est on ne peut plus froissé.

"Ce nouveau bijou du journalisme chicoutimais est tout scandalisé de ce que le "Protecteur" croit Zola un grand écrivain. Nous n'avons pas à défendre ses doctrines, pas plus que celles de la "Défense", les deux peuvent être également creuses et immorales, mais la plume est bien maniée (où donc ? A la Défense ou chez Zola? faudrait il dire).

"Nous avons été surpris de constater qu'il y avait beaucoup de vieil homme chez un homme si chrétien.

"L'appellation de sainte feuille le fait dérailler; il n'y a pas de quoi pourtant, nous nous faisons cette idée là de son journal.

"Serait-ce un masque hypocrite qui cacherait des appétits trop matériels? car, enfin, le flot de paroles qu'il nous adresse ne révèle rien de bien grand.

"La débauche est pénible, car nous croyons notre confrère de la "Défense" destiné certainement à faire un grand homme."

Ce n'est là que l'entrée en matière. Le reste est de cette force. Nous publierions volontiers tous ces articles, mais cela tient de la place et n'est pas selon nos idées sur la propriété. C'est qu'il y a de tout, là-dedans, excepté de l'esprit, du bon sens et de la grammaire. Le confrère nous reproche de faire des phrases, pour se justifier d'en faire de mauvaises. Et il réussit à s'élever un monument — ce n'est pas le premier de ce genre — mais un monument gauche et lourd, taillé à son image, fait à sa mesure — avec perennitas !..... Qu'il s'éternise dans son chef-d'œuvre! Mais il a mauvaise grâce

de se plaindre des horions que lui attire son intrusion brutale dans une polémique honnête où il n'avait rien à faire. Nous méprisons cordialement les injures personnelles. Elles ne peuvent nuire qu'à celui qui s'y laisse aller. Nous ne descendons pas sur ce terrain. Au reste nous ne sommes pas le premier que le "Protecteur" a tenté de salir. Nous connaissons plus d'un brave citoyen qui ont reçu de ces éclaboussures et qui ne s'en portent pas plus mal.

Nos lecteurs ne s'attendent pas, nous l'espérons, que nous répondions à toutes les inepties de notre "Protecteur". Les deux derniers numéros sont remplis d'attaques contre nous, de formes diverses mais peu variées. Depuis que ce qui précède est écrit, nous venons l'en découvrir encore que nous n'avions pas aperçues. Avec un peu de bonne volonté on pourrait peut-être en trouver dans les annonces. Il est certain que l'état mental du confrère devient singulier. Aux tempéraments guerriers, voyez-vous, il faut un ennemi à combattre. Tartarin tuait les lions morts, dom Quichotte ferrailait contre les moulins à vent, le "Protecteur" s'est jusqu'à notre arrivée écrit contre le "Progress". Et voilà qu'une malencontreuse paix conclue moyennant considérations sonores, parait-il, nous a mis le sp. assassin sur les bras. Son sabre, dit-on, se rouille ainsi, suspendu au grand air, dormant tant de souvenirs des héros défunts... (sauf le respect dû à l'armée) et ce n'est point beau.....

N'étant point né pour servir et flatter un pouvoir qui paie cher les adulations des siens; n'ambitionnant pas de place qui nous permette de vivre aux dépens du peuple, comme tant de nos braves qui jettent feu et flammes pour le peuple à condition d'entrer bientôt dans l'aristocratie avec un gros et gras salaire, nous lui déclarons que nous ne sommes pas du tout en mesure de le payer pour qu'il se taise. Que diable! nous ne sommes pas millionnaire, ni en train de le devenir! Si l'attend cela de nous, le compère, il attendra longtemps. Qu'il se prépare à en gratter du papier sur notre dos!

Mais que nos amis soient persuadés que la "Défense" n'en mourra pas. Au contraire, elle démasquera ces faux amis du peuple, qui ne travaillent que pour vivre aux dépens du peuple, et l'on comprendra que la "Défense" est la vraie amie du peuple.

Puisqu'il faut décliner ses qualités, voici les nôtres : nous sommes fils d'ouvrier et nous voulons gagner notre vie; et ce n'est pas en flattant le pouvoir ou les passions de la foule, mais en disant la vérité, en défendant le droit que nous prétendons prendre notre place au social.

Q'a fait le "Protecteur" pour le peuple depuis qu'il est né? C'est un fils de bourgeois, lui, qui doit son existence, non pas au travail pénible des bras, comme le peuple, mais à la spéculation sur le peuple. Ce n'est pas que nous croyions le métier malhonnête, mais il est temps de remettre les choses au point et de rabaisser le stupide caquet de ces prétendus gens du peuple aux fines mains gantées qui ne sont autre que des exploitateurs de préjugé. Nous allons prouver avec le temps au peuple que nous sommes son défenseur, et que la "Défense" est sa défense. Il ne dépendra pas de nous qu'il ne soit pas sur ses gardes, contre ces meneurs populistes comme il y en a dans les emplois du gouvernement et à la Chambre, à Ottawa et à Québec, qui passent le temps de la session à faire la noce et à combiner leurs plans pour venir bernier le peuple encore à la prochaine élection.

C'est de cette façon que nous voulons éclairer le peuple, n'en déplaise au "Protecteur", et l'aider à jeter par-dessus bord la vermine qui le rongé.

Nous y reviendrons. Nous procéderons en tout esprit de justice et sans faire de la malsaine démagogie. On veut ruiner la "Défense". On l'empêche d'arriver à ses abonnés, on intimide nos agents par des menaces de poursuite et autres. C'est ainsi que l'on veut circonvenir le peuple en faisant retentir comme un clairon le mot de peuple. La "Défense" se défendra, sur quelque terrain qu'on lui fasse la guerre. Nous connaissons les adversaires qui nous attendaient ici et leurs perfides tactiques; nous avions prévu des persécutions.

Mais nous n'avons pas peur. On nous trouvera toujours à notre poste.

Emile Zola, l'insulteur du Pape à Rome, le blasphémateur de la Sainte-Vierge à Lourdes, le malfaiteur littéraire, le corrupteur des mœurs, le trafiquant d'ordures, l'artisan de tous les scandales, le père

fangeux de la Bête humaine, de Mouquette et de Nana, l'auteur d'un d'œuvres de pestilence, l' rebut de toutes les sociétés, l' pourceau des lettres françaises vient donc d'être condamné à un an de prison et trois mille francs d'amende pour avoir voulu défendre les traitres à la France et insulté l'armée.

C'est ce même Zola que le "Protecteur" a pris sous sa protection et qu'il proclame grand écrivain français. On pouvait s'attendre à cela Asinus asinum fricat !.....

A TRAVERS LE MONDE

Aux Etats-Unis, on construit, chaque année, 303,000 maisons en moyenne.

Tout l'or trouvé jusqu'ici en Californie peut tenir dans une chambre de 40 pieds de long, sur 20 de large et 15 de haut.

La monnaie en circulation actuellement dans le monde se compose de \$3,900,000,000 en or, \$1,005,000,000 en argent, et \$4,320,000,000 en papier.

Les Etats-Unis du Wisconsin, de l'Iowa et de l'Illinois sont recouverts de deux pieds de neige. Dans le Michigan, il y en a encore plus. Le service des tramways ne peut se faire qu'avec les plus grandes difficultés.

La milice américaine se compose de 114,362 soldats volontaires.

Le nombre des hommes en état de porter les armes, aux Etats-Unis, est de 10,301,339.

C'est l'Etat de New-York qui bat la marche dans cette colossale procession militaire, avec 13,894 officiers et soldats et 300,000 hommes en état de porter les armes.

En France, il y a 2,047,000 maisons qui n'ont chacune qu'une fenêtre, afin d'éviter la taxe personnelle qui est d'autant plus élevée qu'on a plus de fenêtres.

On fabrique annuellement aux Etats-Unis 328,500,000 mouchoirs d'une valeur de \$100,000,000.

Le "Catholic Register" établit que les catholiques d'Ontario, qui forment 17 1/2 p. c. de la population de cette province, n'ont que 7 p. c. des lieux dans le service public. Et parmi les catholiques, dans le service, ne cherchons pas plus de trois canadiens-français, car nous perdrons notre temps.

A Washington, D. C., un million d'ouvriers sont à préparer une grève gigantesque dans le but d'obtenir la journée de huit heures. Les organisateurs sont Samuel Gompers et la Fédération Américaine du Travail. Toutes les branches affiliées à cette dernière association, qui comprend tous les genres d'industrie, prendront une part active au soulèvement.

Les époux Stewart, qui habitent une ferme près de Matwan (New-Jersey), viennent de recommencer à se parler, après avoir gardé le silence vis-à-vis l'un de l'autre pendant plus de vingt ans. Presque au lendemain de leur mariage, il y a vingt et un ans, des querelles survenues entre les deux époux à propos de religion leur avaient fait prendre la résolution de ne plus se dire un seul mot. Jusqu'à ces derniers jours, ils ont été fidèles à leur convention tout en vivant côte à côte.

Durant l'année 1897, l'Angleterre et l'Irlande ont produit 51,622,706 gallons de whiskey, soit 5,000,000 de gallons de plus que l'année précédente. La consommation dans le Royaume-Uni a été de 32,126,238 gallons, tandis que l'exportation ne s'est élevée qu'à 4,590,181 gallons. Il y a 193 distilleries en Ecosse, 29 en Irlande, 8 en Angleterre et 1 dans le pays de Galles.

Dans un vieux journal publié en 1802 à Londres, le "The Black Burn Mail", on lit l'annonce de décès suivante :

"Est décédée dernièrement à Rheims, en Allemagne, une femme âgée de 102 ans. La défunte avait eu 19 maris et donné le jour à 27 enfants. Elle a été accompagnée à sa dernière demeure par 153 enfants, petits enfants et arrière-petits enfants. Elle avait elle-même huit frères et 14 sœurs. Elle se trouvait être la tante de 1,000.

Le correspondant du "Daily News", de Londres, à Constantinople, fait le récit d'un épouvantable massacre de Bulgares, dans les villages de la Macédoine. Les tortures infligées aux victimes sont de la nature la plus terrible.

Sur les 75,000,000 de personnes qui vivent sous l'égide du drapeau américain, il y a environ 20,000,000 de descendants d'Irlandais, à peu près autant d'Allemands, sept millions d'Africains et au moins une douzaine de millions de Français, Italiens, Polonais, Suédois, Espagnols, Portugais, etc. Au total 59 millions.

Obituaire

Mgr Cleary archevêque de Kingston, est mort jeudi dernier.
Mgr James Vincent Cleary est né en 1828. Downgwan, comté de Waterford, Irlande. Après de brillantes études aux universités d'Irlande, il fut ordonné le 20 septembre 1851 à Rome, le 21 novembre 1880 sous le titre d'évêque de Kingston.
Le 28 juillet 1888 Mgr Cleary fut nommé archevêque de Kingston.

Une terrible catastrophe est arrivée à Lévis, mardi de la semaine dernière. Vers 6. 3 heures du soir une avalanche de neige, partant de la hauteur du Cap qui surplombe d'environ 150 pieds les maisons de la rue Saint-Augustin, est tombée sur deux maisons occupées par les familles Angers, Fournier et King, et les a entièrement détruites. Quatre personnes ont été tuées, M. Emile Angers et deux de ses enfants, et une jeune fille de nom de King, âgée de 11 ans. Sept personnes ont été blessées, plusieurs gravement. Comme la tempête faisait rage alors et qu'il n'y avait personne dans la rue, ce n'est qu'un peu d'une heure après qu'on s'est aperçu que les maisons avaient disparu et qu'on se mit à l'œuvre pour découvrir les malheureux ensevelis sous la neige.

Gladstone subira bientôt une nouvelle opération.

Lady Abbott, veuve de Sir John Abbott, ancien premier ministre, est morte subitement, la semaine dernière, à Montréal.

Le comte de Rouville, envoyé du gouvernement belge, est arrivé au Canada pour travailler à l'extension du commerce entre la Belgique et le Canada.

Un grave accident de chemin de fer est arrivé vendredi soir, sur une ligne du Grand Tronc, près de Brompton Falls. L'express de Montréal a déraillé pour une cause inconnue. Le char de première classe est tombé en bas de la voie. Il a roulé deux fois sur lui-même. Il contenait seize passagers; personne n'a été tué, mais on a des grandes inquiétudes au sujet de M. Flavien Dupont, député de Bagot.

Ce dernier est un des plus gravement blessés. Il a fait preuve d'un courage admirable. A l'arrivée du train à la gare de Sherbrooke, il est descendu du seul de son char. Au premier moment, la foule l'a pris pour un vagabond; son chapeau était défoncé, ses vêtements déchirés partout, et il avait la figure couverte de sang déjà coagulé. Il a pris une voiture et s'est fait transporter à l'hôpital. Les médecins le disent très gravement atteint.

La troupe de comédiens "Black Crook" — "Le Hampeon Noir" — qui terminait, samedi dernier, une semaine de représentations au théâtre Royal, à Montréal, s'est fait mettre la main sur le grappin par la police, pendant la matinée du dernier jour. Tous les acteurs ont été arrêtés et admis à caution en attendant qu'on leur fasse leur procès. Des plaintes avaient été faites auprès du maire par les autorités religieuses, catholiques et protestantes, qui ont protesté contre l'immoralité des représentations données au théâtre susdit.

Pour vingt ans la remise favori pour les rhumes; Dr. Harvey's Southern Red Pine-guérir la toux.

Derniers prix du marché

PRODUITS DE LA FERME

Avec la suspension du trafic sur les chemins de fer, la place de Montréal s'est trouvée menacée d'une disette d'œufs; la provision, de chaux était presque épuisée, et quoiqu'on les vendit encore 16c, on aurait pu en exploitant la situation, en obtenir aussi facilement 17 et 18c. Les œufs frais manquent presque complètement, et à 20c on pourrait vendre tout ce qu'il y a sur le marché en un clin d'œil.

Les pois à soupe sont de plus en plus chers; on les vend de 75 à 80c le minot de 60 livres, au détail. On demande de 60 à 65c au char, dans le Haut-Canada. Les fèves sont sans changement à \$1 par 60 livres. Les porcs en carcasses sont faciles à \$6.50 les 100 livres.

Les pommes de terre sont fermes à 60c et 62c par sac de 90 livres, au char, et de 70 à 75c en petits lots, avec bonne demande et perspective d'un prix plus élevé pour les premières livraisons.

SAISONNÉS
Les lards, jambons, viandes fumées, saindoux, etc., sont fermes, sans changement de prix cette semaine.

Obituaire

Notre jeune ami M. Arthur Lévesque, élève de physique au séminaire de cette ville, est décédé vendredi dernier à Québec, où il était allé se mettre sous les soins des médecins de l'Hôtel-Dieu. M. Lévesque a succombé à une paralysie du cerveau qui, après l'avoir privé de la vue, l'a tenu pendant trois semaines cloué sur son lit de douleur.

Le défunt était très estimé de tous ceux qui le connaissaient et les témoignages de sympathie n'ont pas été ménagés à sa famille. Ce sera une consolation pour cette dernière si quelque chose peut la consoler dans le malheur qui la frappe.

On se plaint de toutes parts, non sans quelque raison, que la jeunesse d'aujourd'hui manque trop généralement de caractère et qu'elle n'apporte point à son entrée dans l'arène où se livrent les rudes

combats de la vie, du moins à un degré suffisant, les solides convictions, les généreuses initiatives et les saines pratiques qui constituent l'homme fort, le citoyen intègre et le catholique sans reproche: le beatus vir dont parle la Sainte Ecriture, "qui souffre la tentation, mais ne suit point le conseil des impies, parce qu'il craint le Seigneur".

M. Lévesque faisait exception à cette règle. Formé de bonne heure à la piété, par des parents profondément chrétiens, il trouva dans les doctes leçons de ses maîtres l'aliment naturel et toujours avidement reçu de son esprit et de son cœur.

Aussi était-il du nombre de ces élèves d'élite que le séminaire de Chicoutimi prépare avec un soin si jaloux et une sage prévoyance aux luttes futures. On reposait sur lui les plus belles espérances.

Dieu, dans ses impénétrables desseins, a jugé autrement que les hommes et il a cueilli cette fleur à peine éclose, abandonnant aux confrères qui en ont respiré le parfum, avec le souvenir de ses réconfortants exemples, le soin de réaliser plus tard les belles et grandes actions qu'ensemble avec lui ils ont si souvent rêvées.

Les funérailles qui ont eu lieu lundi matin ont été splendides. Avant le service, les élèves du séminaire ont escorté le corps du défunt depuis la demeure de ses parents jusqu'à la chapelle du séminaire, où la levée du corps a été faite par M. l'abbé Haard, supérieur. Le cercueil était porté par les confrères du défunt.

Le service funèbre a été chanté à la cathédrale par M. l'abbé LaPointe, directeur du séminaire. Le vaste temple tendu de deuil, était rempli comme aux grands jours de fête. Toute la communauté du séminaire assistait. Les élèves de cette institution ont rendu avec succès la messe des morts de M. l'abbé Bourdus, compositeur canadien des plus estimés. La fanfare a exécuté plusieurs morceaux choisis. Il y a eu en outre chants de cantiques et un duo de cornet et de baryton.

Sa Grandeur Mgr Labrecque assistait au trône. Il a fait lui-même l'absoute.

Une longue suite de voitures ont escorté le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

R. I. P.

A TRAVERS LA VILLE

La séance que le Cercle Dramatique devait donner samedi prochain, le 5 courant, est forcément renisée à plus tard. M. Godbout, président du Cercle, doit partir demain matin pour Québec, où il passera quelques jours.

M. Joseph Lachance, agent général de la maison Massey Harris, est arrivé dimanche matin d'un voyage de plus de deux mois dans différentes parties de la province.

Dimanche après midi, il y aura une joute entre le club de hockey, le "Garret", de Québec, et nos gars du club Chicoutimi. Le prix d'admission sera de 20c pour les adultes et 10c pour les enfants.

Il y aura à cette occasion une réduction de la moitié du prix de passage sur le chemin de fer entre Roberval et Chicoutimi.

La joute sera intéressante et on s'attend à une assistance nombreuse.

Les exercices de la neuvaîne sont commencés à la cathédrale dimanche dernier. Les prédicateurs sont deux des R. P. P. P. Rédemptoristes de Ste-Anne.

La tempête de la semaine dernière a retenu les conférenciers agricoles à Hébertville. Les assemblées de St-Bruno et d'Alma n'ont pas eu lieu aux jours annoncés.

L'assemblée d'Hébertville a été magnifique, malgré le mauvais temps l'assistance était considérable.

Bénédictin de la manufacture de Pulpe

La bénédiction de la manufacture de pulpe a eu lieu samedi dernier avec un magnifique déploiement de pompe religieuse.

Le temps était splendide et une foule considérable s'était rendue sur les lieux. Les moulins sont restés en pleine activité jusqu'à l'heure de la cérémonie et tous les assistants ont pu admirer le fonctionnement avec d'autant plus d'intérêt que la plupart en étaient témoins pour la première fois.

Vers 2 1/2 heures, Sa Grandeur Mgr Labrecque est arrivé dans une voiture attelée de deux chevaux et suivie par un grand nombre d'autres. M. le Grand Vicair Belley et messieurs les prêtres du séminaire accompagnaient Sa Grandeur, ainsi que M. J. D.

Guay, maire de la ville et président de la compagnie de pulpe, les membres du conseil de ville et M. J. E. A. Dubuc, gérant de la manufacture.

Sa Grandeur est entrée dans le principal corps de bâtisse rempli d'une foule compacte. Sur un signal, les machines se sont arrêtées, puis la voix de l'évêque c'est élevée, au milieu d'un silence relatif, pour entonner les chants de l'Eglise et prononcer les paroles de la bénédiction. Une statue de St-Joseph placée à l'intérieur de la bâtisse a été bénite aussi. Cette industrie naissante se trouve donc placée sous la protection spéciale de St-Joseph, patron des ouvriers. Elle a tout à gagner à ce patronage.

Il est assez édifiant, de nos jours, de voir une maison industrielle au début de ses opérations faire de l'Eglise et de la religion la base de toute prospérité.

Il serait à souhaiter que toutes les industries, dans notre province, fussent organisées sur des bases absolument chrétiennes, comme le sont certaines grandes industries du nord de la France qui ont à leur tête des catholiques convaincus, tels que les Harmel, les Mamé et autres. On ne parle jamais de se mettre en grève dans ces établissements. Les patrons ont su rendre impossible tout conflit entre le travail et le capital, en rendant justice à l'un et à l'autre et en établissant leurs rapports avec leurs employés sur les bases de la véritable fraternité chrétienne.

Naissance

En cette ville, dimanche dernier, l'épouse de M. Arthur Boudreau, boulanger, un fils, qui a reçu au baptême le nom de Joseph François-Xavier. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Brassard, de Ste-Anne.

Avis Public

Avis est par le présent donné aux créanciers de feu Joseph Siros, Ptre, ci-devant curé de St-Alphonse, d'avoir à produire leurs réclamations entre les mains du soussigné, procureur de la succession.

De même, que ceux qui doivent à la dite succession sont tenus de payer entre les mains du dit procureur le plus tôt possible.

LUCIEN TREMBLAY, Notaire, Bagotville, Comté de Chicoutimi.

CARTES D'AFFAIRES

L.-G. BELLEY, L. L. B. AVOCAT

Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suit tous les jours le terme d'Hébertville.

L. ALAIN, L. B. AVOCAT

Bureau : en face du Bureau de Poste, rue Racine, Chicoutimi.

CHARLES GAGNON AVOCAT

Bureau à Hébertville, . . . Lac-St-Jean

C. SIMARD HORLOGER

Rue Racine, . . . Chicoutimi.

COTE, BOIVIN & CIE

Representent à Chicoutimi les manufactures de :

J.C. WILSON & Co. " MONTREAL

Th Os. Robertson & Co. " " "

Mon T real Rolling Mills Co " " "

Brayl E y, Sons, & Co. " " "

Peck B enney & Co. " " "

P .D.D O DS & Co. " " "

St. John Dra I n Pipe Co. " " "

The Welland V ale Mn'g. Co. " " "

The Pedlar Metal Roof I ng Co. " " "

The Pike Manufacturi N g Co. " " "

The Gurney Massey & Co. Lid. " " "

The Laing Manufactur S u C o. " " "

The Columbia Encaustic T I LE & Co. " " "

The Gurney Scal E Co. " " "

E PARGNEZ DE L'ARGENT SUR BICYCLES NEUFS CRESCENTS RAMBLERS SPECIALS. BICYCLES PLEINE GRANDEUR POUR HOMMES OU FEMMES, \$30. Bicycles de seconde main de \$5.00 chaque. Agence exclusive pour la (CIRCONSRIPTION) PROVINCE DES MARQUES (HAMELLETS, SUIVANTES) Catalogue illustré de bicyclettes et accessoires de sport, franco sur demande. T. W. BOYD & SON, 1083 NOTRE-DAME MONTREAL.

A SOUTENU L'EPREUVE DU TEMPS SANS JAMAIS FAIBLIR.

TOUSSEZ-VOUS ? une dose vous soulagera. AVEZ-VOUS LE RHUME ? Quelques doses LE RHUME ? le guériront. ESSAYEZ-LE AUBSI POUR L'Asthme, les Bronchites, la Coqueluche

DR. HARVEY'S SOUTHERN

RED PINE

(Pla Rouge du Dr. Harvey.) GUERIT Son pour adultes et enfants. "L'ESSENCE DES PINS DE LA VIRGINIE" THE HARVEY MEDICINE CO., MONTREAL (4)

CARTES D'AFFAIRES

L.-G. BELLEY, L. L. B. AVOCAT

Bureau : Rue Racine, Chicoutimi. Suit tous les jours le terme d'Hébertville.

L. ALAIN, L. B. AVOCAT

Bureau : en face du Bureau de Poste, rue Racine, Chicoutimi.

CHARLES GAGNON AVOCAT

Bureau à Hébertville, . . . Lac-St-Jean

C. SIMARD HORLOGER

Rue Racine, . . . Chicoutimi.

Prix et spécifications fournis sur demande.